

DOSSIER D'INSCRIPTION
NATIONAL FIRST 2015 à SAINT-JACUT (CÔTES
D'ARMOR)

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 JUILLET 2015
FIRST 210 / 211 / 21.7 / 21.7 S / TWENTY
FIRST 260 / 25.7 / 25.7S / 25S

Skipper :

NOM : Prénom :
N° de licence : Club :

Le certificat médical est obligatoire.

Adresse Skipper :

Rue :
Code Postal : Ville :
Tél Fixe : Tél portable :
Adresse mail :

Bateau :

Nom du bateau : Nombre de personnes à bord :
Modèle : Coefficient HN (si connu) :
Port d'attache :

Liste des équipiers :

Nom :	Prénom :	N°licence :
Nom :	Prénom :	N°licence :
Nom :	Prénom :	N°licence :
Nom :	Prénom :	N°licence :

Le certificat médical de chaque équipier est obligatoire.

Droit d'inscription :

Montant : **75 € par bateau pour les membres de l'ASPRO FIRST**
100 € par bateau pour les non membres.

Soirée du samedi 4 juillet 2015 :

Repas des équipages organisé à la maison de la mer au port de la Houle Causseul (Saint-Jacut).

Tickets à réserver impérativement lors de la pré-inscription. Possibilité de prendre quelques tickets supplémentaires le samedi sur le port.

Montant **20 €** par personne (**10 €** pour les enfants)

Inscription :

Déjà membre ASPRO FIRST : OUI NON

Inscription Bateau :75 € (membres) ou 100 € (non membres)

Repas : Nombre d'adultes X 20 € =

Nombre d'enfantsX 10 € =

Total à régler :

Dossier à retourner accompagné du règlement **avant le 30 juin 2015** dernier délai à :

ASPRO FIRST
7 hent Poul Beden
22660 Trélévern

Les chèques sont à libeller à l'ordre de « ASPRO FIRST »

Ne pas oublier de vous munir (pour chaque participant) d'un certificat médical de non contre-indication aux activités nautiques.

Si vous ne possédez pas de licence FFV, des licences temporaires pour chaque équipier seront délivrés par le Club lors du briefing.

Le briefing aura lieu à la maison de la mer située au port de la Houle Causseul à Saint-Jacut, le Vendredi 3 juillet 2015 à 18 h 30.

Attestation

Je soussigné

- Déclare que mon bateau est conforme aux règles de jauge de sa classe et n'a subi aucune modification susceptible d'améliorer ses performances.
- Reconnaît qu'il m'appartient sous ma seule responsabilité de prendre le départ ou de rester en course et j'accepte de me soumettre aux règles 1 et 5 du chapitre 1- règles fondamentales des RCV 2013/2016 et de renoncer à tout autre recours que celui prévu par ces règles.
- M'engage à me conformer aux règlements de course.
- Déclare disposer de l'armement de sécurité conforme à la législation en vigueur
- Je prendrai connaissance avant le départ des prévisions météo pour la période de la régate.
- J'accepte que le Club Nautique de Saint Jacut de la Mer, l'ASPRO FIRST ou tout organisme autorisé par eux utilise à titre gracieux et sans versement d'aucun droit d'aucune sorte les images de mon bateau ou de moi-même prises durant cette régate.
- Je certifie que pour la régate mon bateau n'est équipé que de trois voiles.

Spi utilisé : SYMETRIQUE ASYMETRIQUE (*razer la mention inutile*)

Couleurs du spi :.....

- Je certifie exacts les renseignements portés sur ce bulletin d'inscription.

Signature